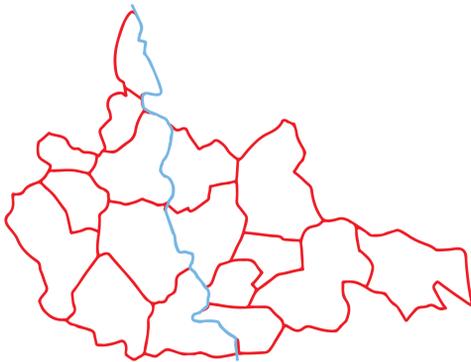


# SCOT - AEC SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE / AIR ENERGIE CLIMAT

## La démarche

### LE TERRITOIRE



### QU'EST CE QUE LE SCOT/ SCOT-AEC ?

En 2024, le Conseil communautaire du Pays de Château-Gontier a lancé la révision de son SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). L'objectif est de placer les enjeux de transition écologique et énergétique au centre du projet, tout en réduisant l'utilisation de l'espace, pour atteindre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050. Ce document stratégique définit les grandes orientations du territoire. Il inclura également un volet sur le climat et l'énergie, ce qui en fera un SCOT-AEC (Air Energie Climat).

#### QUELLE EST SA PORTÉE JURIDIQUE ?

Rendre les documents d'urbanisme (PLU et Carte communale) des communes membres du Pays de Château-Gontier compatibles avec le SCoT.

#### QUELLE EST SA VISÉE

Le SCoT est une stratégie commune, une feuille de route permettant de coordonner les politiques publiques. Il détermine l'écriture des documents d'urbanisme locaux tout en permettant une interprétation locale.

#### JUSQU'OU SE PROJETTE LE SCOT ?

Le SCoT envisage l'évolution du territoire sur une période d'environ 20 ans. Cette durée permet de se projeter sur l'équilibre entre les communes.

### L'ÉLABORATION DU SCOT SCOT-AEC ?

#### LES ÉTAPES



#### Diagnostic du territoire

Quels sont les enjeux du territoire ?

#### Objectifs :

- Établir un état des lieux
- Définir les enjeux

1



#### Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

Comment y répondre ?

#### Objectif :

- Écrire les principales orientations de développement et de gestion du territoire en visant l'atténuation du changement climatique

2

**Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) / Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL) /Fiches actions pour le volet AEC**  
Comment traduire les orientations en consignes pour les documents d'urbanisme communaux ?

#### Objectifs

- Poser le cadre en matière d'aménagement du territoire (PLU et Carte communale)
- Donner les grands principes pour mettre en œuvre le PAS (Projet d'Aménagement Stratégique)



3

4

#### Consultation et enquête publique

#### Objectifs :

- Enrichir et consolider le projet
- Recueillir l'avis du public et des partenaires du projet



### LES THÉMATIQUES TRAITÉES

Habitat, l'économie, services et mobilités, dynamiques écologiques et énergétiques, équipements, commerces et logistique, alimentation et agriculture, paysage, patrimoines et espaces publics

### COMMENT PARTICIPER ?

Pour rester informé et contribuer la révision du SCoT, plusieurs outils sont à votre disposition :

- Le [site internet](https://www.chateaugontier.fr) du Pays : (<https://www.chateaugontier.fr>)
- Lors de [réunions d'échanges](#) à venir.

Pendant toute la durée de la révision, vous pouvez consigner vos remarques et suggestions :

- Sur [le registre papier](#) ouvert spécifiquement dans la cadre de la révision du SCOT valant PCAET : Registre mis à la disposition du public à l'accueil du service Urbanisme (Hôtel de Ville et de Pays de Château-Gontier - 23, Place de la République - 53204 Château-Gontier-sur-Mayenne)
- [Par courrier](#) à l'adresse du Pays du Château Gontier (Hôtel de Ville et de Pays, Service urbanisme / concertation SCOT - 23, Place de la République - BP 20402 - 53204 Château-Gontier-sur-Mayenne) ou par courriel ([scot@chateaugontier.fr](mailto:scot@chateaugontier.fr)).